



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 1er mars 2022

Ukraine : Paix entre nous, mort aux tyrans !

Le déclenchement de la guerre de la Russie de Poutine contre l'Ukraine ne nous concerne que sous un seul angle : les intérêts des masses laborieuses russes et ukrainiennes.

Car ce sont une fois de plus les populations civiles, les jeunes de la classe ouvrière qui seront envoyés au front et qui vont perdre leurs vies pour des intérêts qui ne sont pas les leurs, mais ceux de leurs exploités.



Nous, travailleurs de La Réunion, n'avons aucun intérêt à nous ranger dans cette guerre derrière l'un ou l'autre gouvernement de ces deux pays, pas plus que derrière les gouvernements français et américain dont les seules motivations sont de défendre les intérêts de leurs capitalistes dans ces deux pays.

À bas la guerre en Ukraine ! Liberté et justice pour les travailleurs russes et ukrainiens qui ont dans le passé su mener des combats communs contre leurs exploités communs !

À bas le nationalisme bourgeois, vive la solidarité internationale des travailleurs !

De la guerre contre le peuple ukrainien... à la guerre contre les travailleurs du monde entier !

Un nouveau prétexte a été trouvé par les capitalistes de la distribution pour augmenter leurs prix : c'est la guerre en Ukraine.

Et les médias complaisants de répercuter ce message comme étant une conséquence inéluctable du conflit contre la quelle on ne pourrait rien faire et à laquelle il faudrait se plier sans broncher !

Car voyez-vous l'Ukraine produit beaucoup de blé et de tournesol qui avec la guerre ne parviendront plus dans les grandes surfaces réunionnaises qu'en petites quantités. Et qui dit produits rares, dit augmentation de leurs prix ! Le gaz russe qui transite par l'Ukraine verrait son prix augmenter, même si aucune annonce de restriction des livraisons de ce gaz n'a été annoncée par Poutine. Normal, c'est une de ses premières sources de revenus !

Tout cela est cousu de fil blanc. Et ce que capitalistes et l'État à leur service veulent faire, c'est profiter de la situation pour nous faire une fois de plus les poches.

En attendant les actions du groupe Arcelor Mittal ont vu leur valorisation augmenter de 10 %, celles des groupes Airbus et Air France de 7 % et celles des banques se sont aussi envolées.

Alors refusons de payer les conséquences d'une guerre dont nous ne sommes absolument pas responsable. Exigeons que nos salaires augmentent au même rythme que les prix !

EDF et ses « économies de bouts de chandelles »

Suite au passage du cyclone Batsirai, des milliers de personnes se sont retrouvées privées d'électricité... suite aux chutes de branches sur les réseaux.

Dans les années 1970/1980, EDF Réunion possédait encore ses propres équipes d'élagueurs. Elle les a supprimées et a ensuite confié cette tâche à la sous-traitance où les travailleurs sont beaucoup moins

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

payés. Elle s'était cependant engagée à planifier un nombre suffisant d'opérations d'élagages suite aux passages des cyclones précédents. Elle n'a jamais respecté cet engagement, économies obligent !

Voilà la véritable raison pour laquelle des milliers de personnes ont été privées d'électricité pendant plus de deux semaines dans l'île.

Élevage LeO (Grand Îlet) : les profits avant le désamiantage !

Le 14 octobre 2021, un diagnostic amiante demandé à l'initiative des élus CGTR du CSE de cette entreprise avait lieu et confirmait la présence du produit cancérigène dans la plupart des poulaillers où travaillent plus d'une trentaine de salarié(e)s.

Certains bâtiments présentant des parties dégradées et nécessitant des mesures correctives pour empêcher la diffusion de l'amiante dans les locaux, les travailleurs s'attendaient à ce que les travaux de sécurisation commencent immédiatement. Une entreprise du BTP, en l'occurrence GTOI, disposant d'une section spécialisée dans le traitement de l'amiante, avait d'ailleurs été retenue pour les réaliser.

Plus de cinq mois après, rien ayant été fait, les élus de la CGTR questionnaient la direction lors du CSE du 22 février sur le sujet. Alors que la direction avait décidé d'inscrire à son ordre du jour « Amiante : progrès ! », ils s'entendaient répondre que « la GTOI est débordée » et que les travaux ne seraient donc pas réalisés de sitôt.



*Le travail salarié source
d'enrichissement pour les
capitalistes*

Le patron de LeO confirme ainsi qu'entre prendre soin de son capital ou protéger la santé, voire la vie de ses salariés, il a choisi la première option !

Hôpitaux : Le personnel toujours dans l'urgence

Le 25 février le « plan blanc » a pris fin dans les hôpitaux de l'île.

Instauré il y a quelques semaines par le gouvernement et l'ARS, ce plan permettait aux établissements hospitaliers de mobiliser plus de moyens humains et matériels pour faire face à l'afflux des malades de la Covid, notamment en réanimation.

Mais quels moyens ?

Au CHU, au GHER, au CHOR les directions ont réquisitionné des soignants déjà épuisés ! Elles ont déprogrammé et reporté des actes médicaux, réduit le nombre de lits dans certains services pour augmenter les places en réanimation.

À part quelques soignants venus de métropole, les hôpitaux n'ont effectué aucune embauche supplémentaire.

La fin de ce plan ne signifie par pour autant un soulagement pour le personnel.

En effet, depuis bien avant l'épidémie les infirmiers, les aides soignants, sont régulièrement rappelés sur des arrêts, des absences de personnels pour pallier le manque d'effectif.

Beaucoup de salariés ont dû faire une croix sur les heures supplémentaires qu'ils ont cumulées des mois durant, car les établissements étaient incapables de les payer ou de les faire récupérer.

Les hôpitaux font venir des personnes de métropole dont les contrats ne sont pas renouvelés.

Au lieu de pérenniser les emplois, les directions des hôpitaux et l'Ars font l'inverse.

Il faut des mains, des bras, pour laver les patients, les changer, les faire manger, les aider à se lever, etc.

De cela, le gouvernement et l'ARS n'en ont cure !

La Médecine du Travail malade du capitalisme et de ses serviteurs

En 1995, la France comptait 20 millions de salariés. En 2020, 26 millions.

En 1995, la Médecine du Travail (MDT) employait 6126 médecins. En 2020, ces derniers n'étaient plus que 4875.



Fin 2016, Hollande et sa ministre du Travail, El Khomri, actait dans le cadre de leur loi Travail la fin de la visite médicale systématique d'embauche et son remplacement par une visite expéditive « d'information et de prévention ». L'espacement entre deux visites médicales systématiques de la MDT étant porté de 3 à 5 ans.

Résultat : La fréquence globale des visites médicales est en chute libre.

39 % des salariés du secteur privé déclarent, en 2019, avoir vu un médecin du travail ou un infirmier au cours des douze derniers mois contre 51 % en 2013 et 70 % en 2005.

Il est également constaté que le suivi des salariés à risque diminue dans les mêmes proportions alors qu'ils devaient être davantage ciblés.



Mardi 8 Mars à 18 heures au local de l'Union Régionale Est CGTR

projection d'un film suivi d'un débat

**« Une femme taxi à Sidi Bel-Abbès »,
qui relate le vécu d'une femme conductrice de taxi
en Algérie.**

Documentaire de Belkacem Hadjadj (année 2000)

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68**

HISTOIRE DU 8 MARS

COMMENT LE 8 MARS EST DEVENU LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES...



Au début du XXe siècle, des femmes de tous pays s'unissent pour défendre leurs droits.

L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe et le monde occidental, au début du XXe siècle.

La création d'une « Journée internationale des femmes » est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place.

Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

Jusqu'à nos jours...

La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la « Journée internationale des femmes » est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982. C'est une journée de manifestations à travers le monde, l'occasion de faire un bilan.

La Journée des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car l'égalité entre les hommes et les femmes est loin d'être atteinte. Elle n'existe tout simplement pas dans les pays qui dans leur constitution même et dans la pratique nient le droit des femmes au respect, à l'indépendance, aux études, au travail, à pouvoir librement disposer de leur corps.

Les organisations de la classe ouvrière, et particulièrement les syndicats de travailleurs, dont la CGTR, se doivent de mener un combat permanent pour lutter contre tous les préjugés, toutes les discriminations envers les femmes. À commencer dans leurs propres rangs où elles doivent pouvoir militer sur le même pied d'égalité avec les hommes et y prendre autant de responsabilités qu'eux.

La lutte féministe est indissociable de la lutte contre le système d'exploitation capitaliste et d'oppression coloniale. Elle en fait partie.

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît
Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68**